

RÉSUMÉ du
Plan de gestion concertée du
lac KIPAWA

Par
l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue
mars 2014



OBVT
Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE GESTION CONCERTÉE ?

Le **lac Kipawa** a été désigné territoire à caractère faunique dans les années 1980, notamment pour limiter l'impact des activités humaines sur les populations de poissons. Ce moratoire se traduit par le gel du développement des pourvoies et de la villégiature privée sur les terres publiques. Les plans de gestion concertée sont exigés sur les territoires à caractère faunique afin d'assurer une gestion adéquate.

Le plan de gestion permet de faire un portrait approfondi du territoire basé sur la littérature et la consultation d'experts afin de faire ressortir les principaux enjeux du lac. La démarche vise également à définir les préoccupations des acteurs du milieu par l'entremise d'une consultation du public et par la mise en place d'un comité de concertation équilibré (milieux municipal, économique, environnemental et communautaire). La gestion à long terme du lac est ainsi réfléchi dans une optique de maintien des caractéristiques naturelles de celui-ci. Ce document présente des recommandations qui seront ensuite analysées par la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRCT) et le ministère des Ressources naturelles (MRN) pour sa mise en application concrète.

LE PLAN DE GESTION CONCERTÉE DU LAC KIPAWA, C'EST L'IMPLICATION D'UN GRAND NOMBRE D'ACTEURS

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, composé des financeurs et instigateurs du projet, avait pour mission de s'assurer du bon déroulement de la démarche et du respect des livrables. Les acteurs suivants en faisaient partie:

- MRCT, promoteur du projet, financeur à hauteur de 25 % du projet d'une valeur de 100 000 \$
- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (financement de 75 % du projet)
- MRN, instigateur des territoires à caractère faunique
- Organisme de bassin versant du Témiscamingue (chargé de la élaboration du Plan de gestion et de l'organisation de la consultation).

La population et les intervenants

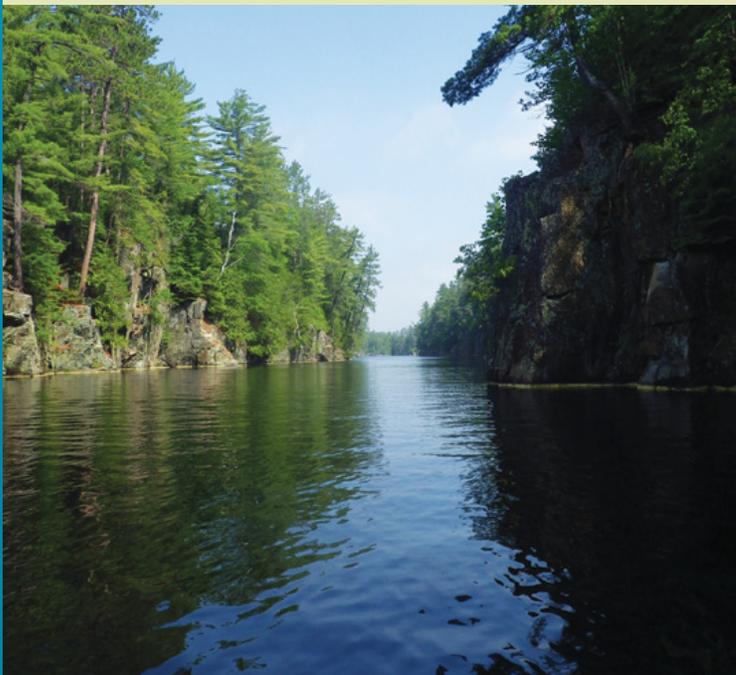
La population et les intervenants ont pris part au processus dès le départ lors d'une grande réunion de consultation publique bilingue où plusieurs moyens permettaient de recueillir les préoccupations. Par la suite, une information continue était donnée par l'intermédiaire des médias et du site Internet de l'OBVT.

Comité de concertation

Le comité de concertation s'est constitué sur une base volontaire lors de la rencontre de consultation publique dès le début de projet. Il avait pour mission de faire un suivi rapproché du projet et de travailler sur des propositions de gestion pour le lac Kipawa. Il était responsable du contenu du document. 18 représentants composaient le comité issu notamment des municipalités, des citoyens, d'associations de riverains, des pourvoies, du tourisme, de l'industrie, des commerces, des groupes environnementaux, des pêcheurs et des plaisanciers.

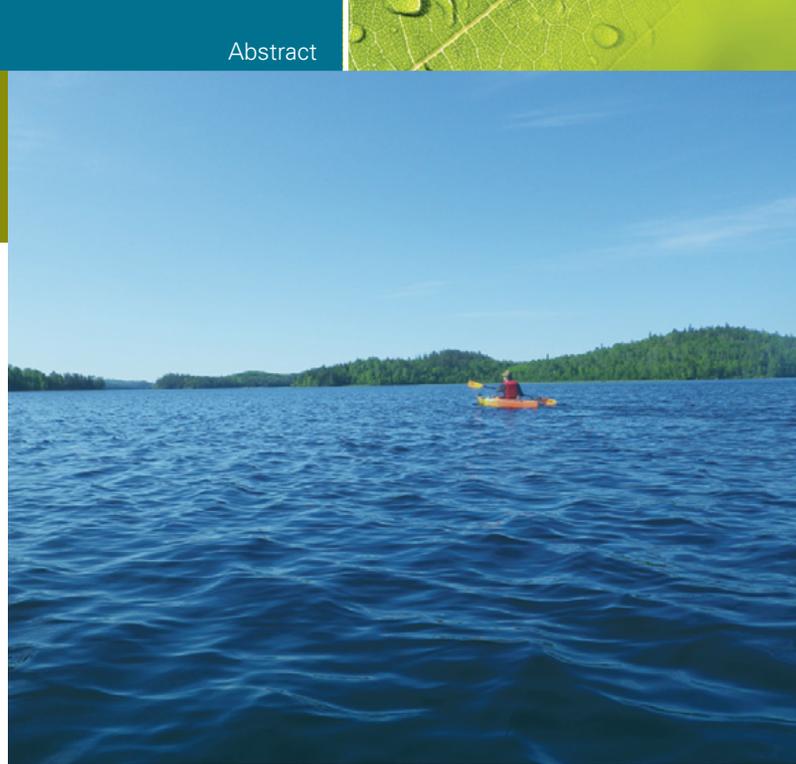
Communautés autochtones

La démarche a fait intervenir les communautés d'Eagle Village et de Wolf Lake First Nation. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec ces deux communautés pour connaître leurs préoccupations et leurs propositions d'actions. Un document sur leur position a été produit et transmis aux intervenants concernés. Le MRN a cependant le devoir de les consulter officiellement et spécifiquement sur le plan de gestion du lac Kipawa.



LES TÂCHES ACCOMPLIES PENDANT L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION CONCERTÉE DU LAC KIPAWA

- Consultation et concertation la plus large possible (notamment rencontre de consultation publique, sondage sur les préoccupations, prise en compte de pétition, comité de concertation, rencontres spécifiques).
- Rencontres régulières du comité de pilotage pour organiser et suivre les différentes étapes du projet.
- Parutions médiatiques fréquentes (communiqués de presse, diffusions radio, site internet de l'OBVT mis à jour régulièrement avec les documents produits pour le projet, etc.).
- Rédaction du portrait du territoire grâce à la consultation des experts et à une recherche bibliographique complète des informations existantes. L'occupation et l'utilisation du sol, l'état des populations de poissons, la faune et la flore en général ou encore le bilan des connaissances sur la qualité de l'eau sont des exemples d'informations qui ont été colligées.
- Travail sur les préoccupations, sur une vocation, sur des objectifs et sur des actions par le comité de concertation (4 rencontres en plus de nombreux échanges verbaux ou par courriel).
- Rencontres avec les premières nations d'Eagle Village et de Wolf Lake.
- Rédaction de fiches techniques sur les sujets suivants pour outiller les gestionnaires, les décideurs et les citoyens et faciliter la réalisation de certaines actions sur le lac Kipawa :
 - Campagne de sensibilisation sur plusieurs aspects;
 - Comité permanent de suivi et de mise en application du Plan de gestion concertée;
 - Réflexion sur l'implantation d'une aire faunique communautaire;
 - Possibilités de développement de la villégiature à plus faible impact;
 - Espèces exotiques envahissantes et station de lavage de bateaux;
 - Marina et rampes de mise à l'eau.



LES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHÉ

Au total, **284 préoccupations**, **130 arguments** contre le développement, **74 suggestions** en faveur de différents types de développement, mais aussi des problématiques à régler ont été proposés au cours du processus.

La participation active des membres de ce comité de concertation au cours de quatre rencontres a permis de déterminer des préoccupations pour les groupes représentés, la vocation du lac et les objectifs (**25 objectifs**), ainsi qu' un plan d'action (**24 actions**).

Le message synthétique qui ressort de ce travail de consultation peut être résumé par la vocation du lac, définie par le comité de concertation :

« Le lac Kipawa est un plan d'eau aux caractéristiques exceptionnelles qui devront être maintenues. Aucun développement sur le lac ne devrait affecter l'intégrité, la qualité et la préservation à long terme de ce plan d'eau. Des actions devraient être mises de l'avant pour mieux connaître et gérer adéquatement les problèmes actuels ou présagés. »

Des thématiques aussi variées que l'habitation permanente et saisonnière, la pêche et les populations de poissons, la plaisance et l'utilisation du lac ou les activités commerciales et industrielles ont été réfléchies. Elles sont rattachées à différentes propositions d'actions qui ont été colligées dans le Plan de gestion final.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS



Voici quelques une des **24 actions** proposées :

- Mise sur pied d'un comité de gestion permanent pour le lac;
- Maintien temporaire du moratoire;
- Mise en place d'une stratégie de mise en conformité des fosses septiques et de la bande riveraine pour tous les bâtiments autour du lac (villégiature privée et commerciale);
- Implantation de stations de lavage de bateaux;
- Poursuite de la documentation sur la qualité de l'eau et le marnage, mais aussi sur les espèces exotiques envahissantes;
- Campagne de sensibilisation des utilisateurs et résidents ;
- Application de la réglementation pour les occupants sans droits ;
- Étude de faisabilité pour l'implantation d'une aire faunique communautaire pour la gestion de la pêche;
- Plusieurs autres actions ont également été proposées.

La mise en œuvre de ces actions reste cependant conditionnelle au financement qu'elles nécessitent.

Les différents documents produits et traduits au fur et à mesure de la démarche, notamment le Plan de gestion concertée final, sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.obvt.ca/activites/concertation>

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction : Thibaut Petry, Biologiste M.Sc., Chargé de projets (OBVT)

Relecture interne : Ambroise Lycke, Biologiste M.Sc., Directeur général (OBVT)

Orientation de la structure du plan de gestion et relecture :

Les membres du comité de pilotage

Définition du contenu du plan de gestion et relecture :

Les membres du comité de concertation

Design graphique : Ruth Pelletier